

Séance du 28 mars 2025



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-huit mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY -
Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Virginie MONTES -
Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG

ABSENTS :

EXCUSES : Catherine MATHIEU - Jean-Baptiste SANGULARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Virginie MONTES

OBJET : Location de l'appartement sis 5 Place de la Mairie à Mme LABARA Maryline

Monsieur le Maire présente la demande de Mme LABARA Maryline concernant la location de l'appartement sis 5 Place de la Mairie.

Il est proposé d'établir un bail pour 3 ans renouvelable, pour un loyer mensuel de **370 euros** (trois cent soixante-dix euros) plus **50 €** de charges.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **Donne son accord** pour établir un bail avec Mme LABARA Maryline pour la location de l'appartement sis 5 Place de la Mairie, pour un loyer mensuel de **370 euros** (trois cent soixante-dix euros) plus **50 €** de charges, à compter du **1^{er} mai 2025**.

- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour signer le bail et effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie
le 28 mars 2025
Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le